

# Extraits de nos tarifs

## Frais compte courant et dossier titres

<b>1. Ouverture de compte</b>	gratuit
<b>2. Frais de tenue de compte</b>	€ 500,00
Règlement annuel	
Services inclus	Informations sur les marchés financiers
	Communications par téléphone ou par fax
	Mailings
<b>3. Droits de garde</b>	
Les droits de garde sont calculés sur la base des avoirs sous gestion à la fin de l'année N-1 et facturés annuellement.	
	0,35 % (<1.5 mio)
	0,30 % (1.5-2.5 mio)
	0,25 % (> 2.5 mio)
Règlement annuel avec un minimum de	€ 500,00
Services inclus	Détention et administration de titres
	Corporate actions
Détention de métaux précieux	1,00 %
→ Ces frais sont soumis à la TVA, le cas échéant.	
<b>4. Encaissement coupons</b>	
Actions et obligations	2,00 %
Remboursement d'obligations sans réinvestissement	0,75 %
→ Frais des tiers sont à la charge du client.	
<b>5. Frais de transfert fonds et titres</b>	
Transfert interne chez SDM de fonds et de titres	gratuit
Virements nationaux de fonds	€ 50,00 <sup>(1)</sup>
Virements internationaux de fonds	€ 50,00 <sup>(1)</sup>
Transfert national de titres – par ligne	€ 100,00
Transfert international de titres – par ligne	€ 100,00
→ Frais des tiers sont à la charge du client.	

(1) Dans le cadre de transferts en devises, les frais mentionnés seront appliqués en devise.

## Frais compte courant et dossier titres

### 6. Frais administratifs

Opposition/saisie sur titres par des tiers/demande de client	€ 250,00
Décès/succession	€ 250,00 / heure
Participation à AG ou AGE	€ 250,00
Frais de port pour envois fixes/réguliers – par trimestre	€ 50,00
Recherche d'archives – minimum € 100,00	€ 150,00 / heure
Déclaration fiscale	€ 100,00
Evaluation de portefeuille historique	€ 50,00
Les frais et commissions pour les autres services sont disponibles sur demande	
Webportfolio	€ 250,00 / an

- Ces frais sont soumis à la TVA, le cas échéant.
- Frais externes, commissions et taxes sont à la charge du client.

### 7. Taux intérêts

Taux d'intérêt concernant les dépassements, c'est-à-dire un découvert non autorisé en compte courant devront être remboursés immédiatement.

Pour l'ensemble des devises, le taux d'intérêts fixe est de 10% par an.

### 8. Clôture de compte

€ 500,00 <sup>(2)</sup>

(2) Ces frais ne tiennent pas compte des commissions de gestion et de tout autre frais cités précédemment.  
Ils seront calculés au prorata des mois en gestion.

## Frais compte inactif

Compte inactif (procédure des comptes dormant) par an et par portefeuille	€ 500,00 <sup>(3)</sup>
Compte bloqué inactif > 1 an	€ 500,00 <sup>(3)</sup>

(3) Les frais seront appliqués par an et par portefeuille

## Frais de transaction

### 1. Marchés des actions/OPC/Futures/Trackers et warrants

Courtage pour toutes les bourses	1,25 % <sup>(4)</sup>
----------------------------------	-----------------------

### 2. Obligations

Courtage pour toutes les devises et durées restantes	1,00 % <sup>(4)</sup>
--	-----------------------

### 3. Marchés des options

Courtage pour tous les marchés d'options	1,25 % <sup>(4)</sup>
--	-----------------------

Coûts lors de l'exercice / assignment	1,25 % <sup>(4)</sup>
---------------------------------------	-----------------------

### 4. Produits dérivés OTC

Achats / Ventes	1,50 % <sup>(4)</sup>
-----------------	-----------------------

### 5. Métaux précieux (sous forme physique ou comptes de métaux précieux)

2,00 %

→ Frais de tiers sont à la charge du client (Traitement, transport, assurance).

### 6. Lombard

Taux intérêts	EURIBOR + marge
---------------	-----------------

Frais de dossier	0,50 % (avec un minimum de € 1.000)
------------------	-------------------------------------

→ Tout ordre transmis par le client dont le libellé ou les informations sont erronés sera facturé par des frais unique de € 50,00.

→ Tous les frais de transaction, les frais comptes courants et dossiers titres s'appliquent tant à des clients en et hors gestion de patrimoine discrétionnaire.

→ Des taxes supplémentaires peuvent être prélevées dans certains pays.

(4) Frais de tiers sont à la charge du client.

## Gestion de patrimoine discrétionnaire

<b>1. Entrée en relation</b>	gratuit
<b>2. Commission de gestion</b>	1,25 % <sup>(5)</sup>
→ Règlement trimestriel avec un minimum de	€ 1.000,00

## Gestion de patrimoine assistée

<b>1. Entrée en relation</b>	gratuit
<b>2. Commission de gestion</b>	1,50 % <sup>(5)</sup>
→ Règlement trimestriel avec un minimum de	€ 1.000,00

## Gestion de patrimoine individuelle

<b>1. Entrée en relation</b>	gratuit
<b>2. Frais de gestion administrative</b>	0,35 % <sup>(5)</sup>
→ Règlement trimestriel avec un minimum de	€ 1.000,00

(5) Ces frais sont soumis à la TVA le cas échéant.

## Mandat privé

Modèle de commission applicable aux prestations de gestion de portefeuilles privés. La commission forfaitaire est calculée en EUR sur base des actifs sous gestion évalués aux prix du marché au début du trimestre. Les frais correspondants sont facturés trimestriellement dans la monnaie de référence. Le calcul de la commission forfaitaire est basé sur un tarif progressif de 1,25 % qui dépend des actifs gérés.

Services inclus	Gestion de portefeuille, conformément à la stratégie de placement individuelle
	Surveillance permanente du portefeuille
	Administration du compte, y compris les frais d'expédition
	Frais de transaction sur titres
	Droits de garde

## Contacter Securities De Munter

**Siège Social - Luxembourg**

120, Boulevard de la Pétrusse  
L-2330 Luxembourg  
Tel (+352) 45 39 29-1

**Succursale Belgique - Bruxelles**

142, Av. Franklin Roosevelt  
B-1050 Bruxelles  
Tel (+32) 2 230 32 27

**Succursale Belgique - Anvers**

200, Jan Van Rijswijcklaan  
B-2020 Anvers  
Tel (+32) 3 220 00 60

[www.sdm-privatebanking.com](http://www.sdm-privatebanking.com)